

**CENTRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES DE VANIER**

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

**CENTRE DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES DE VANIER**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Centre des services communautaires de Vanier

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre des services communautaires de Vanier (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles de la situation décrite dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, le Centre tire des produits de collectes de fonds et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes du Centre et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de ces produits, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2019 et 2018, et de l'actif net aux 31 décembre 2019 et 2018 et au 1 janvier 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

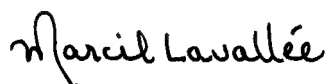
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport sur les autres exigences légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 21 avril 2020

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

3

	2019	2018
PRODUITS		
Subventions et contributions		
- Gouvernement fédéral	962 100 \$	993 113 \$
- Gouvernement provincial	2 826 652	2 848 171
- Gouvernement municipal	1 635 332	1 493 528
- Fondations et autres	311 094	348 631
- Autres entités publiques	70 860	65 799
- Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	45 533	47 368
	5 851 571	5 796 610
Prestations de services et autres	1 066 504	958 966
Collectes de fonds et dons	53 049	62 602
Bingos	51 614	51 052
Intérêts	28 778	28 805
	7 051 516	6 898 035
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	4 333 602	4 210 704
Frais des participants et d'activités communautaires	738 078	802 530
Loyer et services publics	565 331	562 771
Entretien et réparations	484 947	193 588
Honoraires professionnels et de consultation	326 006	269 844
Équipement	150 884	137 360
Frais de bureau	90 860	92 685
Achat de services	80 976	150 592
Publicité et promotion	43 879	72 545
Télécommunications	39 909	46 493
Assurances	32 348	31 116
Formation et perfectionnement professionnel	32 086	75 064
Fournitures de bureau	26 738	24 060
Frais de déplacement	25 287	21 891
Intérêts sur la dette à long terme	6 787	8 511
Amortissement des immobilisations	90 061	91 560
	7 067 779	6 791 314
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(16 263) \$	106 721 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

4

	Non affecté	Réserve - immobilisations	Éventualités	Partage Vanier	Partage Vanier - immobilisations	2019 Total	2018 Total
SOLDE AU DÉBUT	33 872 \$	302 374 \$	549 642 \$	115 012 \$	120 150 \$	1 121 050 \$	1 014 329 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(16 263)	-	-	-	-	(16 263)	106 721
Affectations internes (note 11)	64 801	-	-	(51 701)	(13 100)	-	-
SOLDE À LA FIN	82 410 \$	302 374 \$	549 642 \$	63 311 \$	107 050 \$	1 104 787 \$	1 121 050 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER


ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2019

5

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	417 427 \$	509 949 \$
Débiteurs (note 3)	204 930	204 560
Subventions et contributions à recevoir	30 770	-
Frais payés d'avance	26 095	12 206
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	530 776
	679 222	1 257 491
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	1 100 829	567 666
DÉPÔT DE SÉCURITÉ	37 828	37 828
IMMOBILISATIONS (note 5)	646 933	727 484
	1 785 590	1 332 978
	2 464 812 \$	2 590 469 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, administrateur


_____, administrateur

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2019

6

	2019	2018
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 6)	20 000 \$	- \$
Créditeurs et frais courus	338 645	249 287
Sommes reportées pour projets en co-gestion	83 988	70 134
Subventions et contributions reportées - projets (note 7)	594 349	743 545
Partie courante de la dette à long terme (note 10)	41 200	30 890
Dette renouvelable au cours du prochain exercice (note 10)	-	123 559
	1 078 182	1 217 415
SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS (note 8)		
	130 240	166 263
SUBVENTION REPORTÉE - 270 MARIER (note 9)		
	79 540	85 741
DETTE À LONG TERME (note 10)		
	72 063	-
	281 843	252 004
	1 360 025	1 469 419
ACTIF NET		
Non affecté	82 410	33 872
Affectations internes (note 11)		
- Réserve - immobilisations	302 374	302 374
- Éventualités	549 642	549 642
- Partage Vanier	63 311	115 012
- Partage Vanier - immobilisations	107 050	120 150
	1 104 787	1 121 050
	2 464 812 \$	2 590 469 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

7

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(16 263) \$	106 721 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	90 061	91 560
Amortissement des subventions et contributions reportées - immobilisations	(45 533)	(47 368)
Amortissement de la subvention reportée - 270 Marier	(6 351)	(6 351)
	21 914	144 562
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(370)	(35 760)
Subventions et contributions à recevoir	(30 770)	-
Frais payés d'avance	(13 889)	(2 224)
Dépôt de sécurité	-	42 556
Créditeurs et frais courus	89 358	44 480
Sommes reportées pour projets en co-gestion	13 854	(4 775)
Subventions et contributions reportées - projets	(149 196)	(116 223)
	(91 013)	(71 946)
	(69 099)	72 616
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(9 510)	(31 248)
Variation nette des placements	(2 387)	(8 704)
	(11 897)	(39 952)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	20 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(41 186)	(41 187)
Produit de subventions et contributions - immobilisations	9 660	11 290
	(11 526)	(29 897)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(92 522)	2 767
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	509 949	507 182
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	417 427 \$	509 949 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Centre des services communautaires de Vanier est une société sans capital-actions constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. Le Centre a été créé dans le but d'orienter les résidentes et les résidents vers un plus grand bien-être physique, mental, économique et social au plan individuel et collectif et d'encourager les résidentes et les résidents de la communauté de Vanier à identifier leurs propres besoins et les ressources pouvant y répondre en favorisant un processus de prise en charge individuelle et collective. Le Centre est un organisme de bienfaisance enregistré aux fins de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, est exonéré d'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Centre applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Constatation des produits

Le Centre comptabilise les subventions et les contributions selon la méthode du report. Les subventions et les contributions affectées à des charges de périodes futures sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les subventions et les contributions reçues pour le financement des immobilisations sont constatées aux produits en fonction de l'amortissement des immobilisations concernées.

Les produits découlant des prestations de services et autres, d'intérêts et de bingos sont comptabilisés lorsque les services sont rendus et que les paiements sont exigibles.

Les produits de dons et de collectes de fonds sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Services reçus à titre bénévole

Le Centre ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers du Centre.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels et périodes indiqués ci-dessous :

Immeuble - Partage Vanier et 270 Marier	5 %
Ameublement et équipement	20 % et 33 %
Équipement informatique	33 %
Améliorations locatives	Sur la durée du bail
Véhicule	5 ans

Réduction de valeur des immobilisations

Le Centre comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

Le Centre évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des débiteurs et des subventions et contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt bancaire, des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Le Centre détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

10

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Centre consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. DÉBITEURS

	2019	2018
Comptes à recevoir	145 539 \$	143 609 \$
Taxes à la consommation à recevoir	59 391	60 951
	204 930 \$	204 560 \$

4. PLACEMENTS À LONG TERME

	2019	2018
Dépôts à terme, 2,10 % à 2,70 %, échéant entre avril 2021 et novembre 2022	1 034 516 \$	1 098 442 \$
Placement garanti lié aux marchés, au coût	66 313	-
	1 100 829	1 098 442
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	530 776
	1 100 829 \$	567 666 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

11

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2019	2018
Terrain - Partage Vanier	35 000 \$	- \$	35 000 \$	35 000 \$
Terrain - 270 Marier	156 000	-	156 000	156 000
Immeuble - Partage Vanier	266 500	190 232	76 268	89 593
Immeuble - 270 Marier	371 321	125 420	245 901	264 467
Ameublement et équipement	238 639	135 349	103 290	138 433
Équipement informatique	9 715	9 715	-	-
Améliorations locatives	78 520	58 359	20 161	29 094
Véhicule	41 040	30 727	10 313	14 897
	1 196 735 \$	549 802 \$	646 933 \$	727 484 \$

6. EMPRUNT BANCAIRE

Le Centre dispose d'une marge de crédit autorisée au montant de 200 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel plus 0,5 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et par 200 000 \$ de dépôts à terme. Au 31 décembre 2019, le solde utilisé de la marge de crédit est de 20 000 \$.

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

12

7. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - PROJETS

Les subventions et contributions reportées se détaillent comme suit :

	2019	2018
Établissement, Hippy Ottawa et Experica 2.0	100 451 \$	176 651 \$
Emploi Ontario	92 999	180 569
Focus ados	73 909	53 909
Franc succès - Ville d'Ottawa	57 842	-
Hippy Ottawa	56 559	43 297
Clinique juridique francophone de l'Est d'Ottawa	39 279	30 336
Carrefour pédiatrie sociale de Vanier	32 824	24 339
On y va - Fonds d'immobilisations	29 455	-
Famille santé mentale	24 772	20 064
Projet d'harmonisation	19 783	24 875
Ligne d'information juridique	14 042	-
Intégration à l'emploi	11 676	27 204
On y va	7 184	-
FrancoFun	5 600	-
Gourmet-Xpress	1 056	16 735
Autres	26 918	12 086
Financement communautaire	-	88 000
Bouger Plus	-	19 079
Programme d'orientation en matière d'emploi pour les jeunes	-	9 848
Franc succès civique	-	8 995
Partage Vanier	-	5 500
Franc-Départ	-	2 058
	594 349 \$	743 545 \$

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées liées aux projets sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début	743 545 \$	859 768 \$
Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice	5 702 375	5 680 387
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(5 851 571)	(5 796 610)
Solde à la fin	594 349 \$	743 545 \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

13

8. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES - IMMOBILISATIONS

Les variations survenues dans les soldes des subventions et contributions reportées liées aux immobilisations sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début	166 263 \$	202 341 \$
Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice	9 510	11 290
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(45 533)	(47 368)
Solde à la fin	130 240 \$	166 263 \$

9. SUBVENTION REPORTÉE - 270 MARIER

Les variations survenues dans les soldes des subventions reportées liées au 270 Marier sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début	85 741 \$	92 092 \$
Plus : sommes octroyées au cours de l'exercice	150	-
Moins : montants reconnus à titre de produits au cours de l'exercice	(6 351)	(6 351)
Solde à la fin	79 540 \$	85 741 \$

10. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Effet à payer garanti par une hypothèque de 1er rang sur le terrain et l'immeuble - 270 Marier, d'une valeur comptable nette de 401 901 \$, 4,07 %, échéant en septembre 2022, remboursable par versements mensuels de 3 432 \$, capital et intérêts	113 263 \$	154 449 \$
Partie courante de la dette à long terme	41 200	30 890
Dette à long terme renouvelable au cours du prochain exercice	-	123 559
	72 063 \$	- \$

CENTRE DES SERVICES COMMUNAUTAIRES DE VANIER

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2019

14

10. DETTE À LONG TERME (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2020	41 200 \$
2021	41 200 \$
2022	30 863 \$

11. AFFECTATIONS INTERNES

En plus du Fonds non affecté, le Centre maintient quatre affectations internes.

Réserve - immobilisations

Le Fonds d'immobilisations a été créé afin de bâtir une réserve pour l'achat d'immobilisations et de rénovations majeures.

Éventualités

Le Fonds pour éventualités a été créé afin de pallier certaines charges exceptionnelles pouvant survenir au cours des exercices futurs.

Partage Vanier

Le Fonds Partage Vanier a été créé en 2005 à la suite du transfert des opérations de cette entité au Centre. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 51 701 \$ du Fonds Partage Vanier vers le Fonds non affecté.

Partage Vanier - immobilisations

Le Fonds Partage Vanier - immobilisations a été créé afin de présenter distinctement les actifs nets liés au terrain et à l'immeuble - Partage Vanier. En date de fin d'exercice, le conseil d'administration a approuvé le virement d'un montant de 13 100 \$ du Fonds Partage Vanier - immobilisations vers le Fonds non affecté.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour le Centre sont liés aux débiteurs. Le Centre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, le Centre évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Le Centre établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 52 % du total des comptes clients sont à recevoir de trois sociétés importantes. Le Centre évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. Le Centre est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent le Centre à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. Le Centre n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

Le Centre utilise une marge de crédit et assume une dette à long terme comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière du Centre.

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par le Centre en vertu de baux totalisent 1 689 100 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2020	204 100 \$
2021	208 700 \$
2022	217 900 \$
2023	217 900 \$
2024	222 500 \$
2025 et après	618 000 \$

14. ÉVENTUALITÉS

Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, le Centre signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet de remboursements aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.